

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Octobre Rose/Fonction publique : l'invite à se faire dépister massivement



Photo: SNN

Les femmes du ministère de la Fonction publique mobilisées pour barrer la route aux cancers du sein et du col de l'utérus.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

Le ministère de l'Emploi et de la Fonction publique n'est pas en marge de la célébration d'Octobre Rose qui se déroule pendant tout le mois en cours. Au cours duquel il est question de

prévention et de lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus. Le lancement de ladite campagne de sensibilisation a eu lieu jeudi au sein dudit département ministériel en présence de sa cheffe, Madeleine Berre et de l'ensemble de son

personnel féminin.

L'événement a été pour l'essentiel marqué par une séance de sensibilisation aux cancers du sein et du col de l'utérus animée par Dr Nathalie Ambounda, gynécologue. Elle est revenue, entre autres,

sur l'importance de la sensibilisation. " La sensibilisation consiste à informer, éduquer pour un changement de comportement durable. L'objectif est de dire n'attendons pas la maladie, allons faire le dépistage

pour éviter qu'on ne soit un malade grave ", a-t-elle souligné. Occasion pour la secrétaire générale du ministère, Habiba Issa, d'inviter l'ensemble de ses collaboratrices à se faire dépister massivement durant cette campagne.

Gabon-Corée du Sud : expériences partagées du club Koica



Photo: Prosper Nze

PSNB
Libreville/Gabon

DANS le cadre de ses activités annuelles, l'association club Koica Gabon regroupant des Gabonais qui ont étudié ou ont suivi une formation en Corée du Sud a récemment partagé à Libreville l'expérience vécue par ses membres dans ce pays d'Asie. En présence de l'ambassadeur Chang Soo Ryu. Les thèmes choisis sont susceptibles de contribuer au rayonnement de la Corée du Sud dans notre pays. L'assistance a ainsi suivi les exposés de deux membres de Koica aujourd'hui fonctionnaires des Affaires étrangères. Il s'agit de Michel Makosso qui a présenté une note historique et Féli-

cité Bignagni qui a partagé l'expérience acquise lors de ses missions en Corée du Sud. Deux autres exposants, René Maran Angue, agent au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et Yolen Mbioko, détenteur d'un master en fiscalité et un autre en analyse financière obtenus en Corée du Sud, ont exposé sur d'autres sujets. Le président de Koica Gabon, Marc Etoughe, a tenu à féliciter les exposants qui ont pu se libérer malgré leurs contraintes professionnelles. " Nous tenons également à féliciter nos autorités, notamment, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, pour la qualité des relations diplomatiques entre nos deux pays qui fêtent le 60e anniversaire de leur amitié ", a-t-il conclu.

MINISTERE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : Samedi 08 octobre 2022
Avis d'Appel d'Offres : N° 2022/001/ASECNA/DGAN/GA/MAI
Nom du projet : **Exploitation technique de l'aéroport EWOT-MEKOK**
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

Le Ministère des Transports lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'aéroport et du bâtiment SLI de l'aérodrome d'Oyem ainsi que la prolongation de 150 m de la clôture séparant le village riverain et l'aérogare.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quatre (4) lots suivants :

Lot n°1 : Travaux d'aménagement de l'aérogare commerciale de l'aérodrome d'Oyem ;

Lot n°2 : Travaux d'aménagement du bâtiment SLI, de l'abri des stockages, de la fosse mécanique, de la réserve enterrée d'eau et des forages sur l'aérodrome d'Oyem ;

Lot n°3 : Travaux de la barrière de séparation entre le village riverain et l'aérogare, travaux de nettoyage des espaces verts, des bandes de pistes et d'élagage des trouées d'envol sur l'aérodrome d'Oyem ;

Lot n°4 : Renouvellement de la climatisation individuelle « type éco énergie », des extincteurs et d'une liaison WIFI dans les bâtiments techniques et commerciaux sur l'aérodrome d'Oyem.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre

dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Ce montant est de 100 000 FCFA par lot pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

ASECNA
Secrétariat de Madame le Délégué aux Activités Nationales,
ASECNA, BP 2252
Boulevard Georges RAWIRI-Aéroport de Libreville-Gabon
Téléphone +241 65 02 75 50 / 65 40 64 51

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le mardi 08 novembre 2022 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le mardi 08 novembre à 11 heures** dans la salle de réunion de l'ASECNA Délégation.

Le Directeur Général de la Marine
Marchés Publics
Fidèle

Le Directeur Général des Marchés
Publics
Eugène Pénafort MINTSA OYAME